



ASIE/PHILIPPINES - Opposition de la Conférence épiscopale des Philippines à la réintroduction de la peine capitale

Manille (Agence Fides) – La Conférence épiscopale des Philippines a exprimé, dans un message diffusé ce jour, 2 juillet, sa contrariété absolue à la réintroduction de la peine de mort face aux tentatives de certains groupes de pression allant dans ce sens. Dans la note envoyée à Fides, les Evêques rappellent la péricope évangélique dans laquelle Jésus affirme : « Moi, je suis venu pour qu'ont ait la vie et qu'ont l'ait surabondante » (Jn 10, 10) et déclarent : « notre position ne peut être différente : nous prêchons l'Évangile de la vie ». Toutefois, expliquent-ils, il s'agit d'une position qu'il est possible de partager, même en l'absence de motivations religieuses.

En effet, « le but de la justice n'est pas d'imposer la peine de mort. Un sens de la justice mûr porte le plus loin possible de la punition » en direction de « la reprise des relations brisées et de la cohérence sociale rompue par l'acte criminel ». « L'exécution d'une personne ne contribue pas à aucun des objectifs de la justice » mais seul « un ordonnancement juridique faible et répressif requiert l'exécution des délinquants comme vengeance ».

Les Evêques qualifient la peine capitale de « cruelle et inhumaine » surtout à cause de l'angoisse terrible qui assaille ceux qui attendent l'exécution, une attente « plus terrible qu'une torture ». En deuxième lieu, les membres de la famille des condamnés demeurent « stigmatisés, portant avec eux le prix d'un crime qu'ils n'ont jamais commis ». Le texte rappelle que tout système judiciaire « est comme tous les systèmes humains susceptible d'erreur mais la peine de mort, une fois exécutée, est irréversible et rien ne peut compenser l'acte horrible d'une personne injustement exécutée ».

Enfin, le texte rappelle que les Philippines ont signé le deuxième protocole optionnel de la Convention de l'ONU sur les droits civils et politiques, s'engageant ainsi à abolir la peine de mort. Tout en se déclarant « justement bouleversés par la nature atroce de certains crimes commis aujourd'hui », les Evêques remarquent que « la réponse morale, chrétienne et mûre à ce défi social est la prévention de la criminalité, la certitude de la peine » au sein de l'Etat de droit et la culture d'une éducation constructive en matière de respect de la vie et de la dignité de tout homme. (PA) (Agence Fides 02/07/2014)